



Communiqué de presse
3 juillet 2023

Reprise des activités scolaires et périscolaires à l'école Charles Perrault aux Fourches

Suite à l'incendie du centre de loisirs jouxtant l'école Charles Perrault, une entreprise spécialisée a procédé à des mesures de qualité de l'air. Son rapport indique qu'il n'y a aucune toxicité dans les bâtiments.

Une société procède ce jour au nettoyage complet des locaux et la reprise des activités scolaires et périscolaires pourra se faire à partir de mardi 4 juillet au sein de l'école Charles Perrault.

En revanche, le bâtiment *Planète Môme* reste inaccessible. Les enfants inscrits mercredi 5 juillet midi et après-midi au centre de loisirs seront acheminés à l'accueil du Bourny et reviendront à l'école des Fourches en fin de journée pour 17h.

Contact presse :

Fabien BLANCHARD : fabien.blanchard@agglo-aval.fr

06 22 73 96 65